

Un million

Selon Pierre Daum, si on y intègre leur famille, on obtient un chiffre supérieur au million de personnes, sur 9 millions d'Algériens en 1962.

Histoire

Au fil du temps, le terme « harki » a revêtu un caractère générique, mais il désigne à l'origine des réalités disparates. À quelle catégorie de supplétifs faisait-il référence ?

PIERRE DAUM Le mot « harki » est compliqué à manier parce qu'il est employé dans des sens différents, mais aussi parce qu'il est chargé d'une connotation négative, voire péjorative. Le livre s'ouvre donc sur une clarification, en proposant une définition du terme « harki ». Pendant la guerre d'Algérie, le mot « harki » désignait une sous-catégorie spécifique de l'ensemble des supplétifs de l'armée française. Ces supplétifs étaient pour la plupart issus d'un monde paysan écrasé de misère. L'armée française leur proposait un uniforme, des armes et une petite solde, mais sans les intégrer réellement.

D'un point de vue administratif, ces supplétifs, parmi lesquels les harkis, n'ont jamais été des soldats au sens propre. Il s'agissait de civils, utilisés pour une période déterminée, comme auxiliaires temporaires de l'armée française. Cependant, ces supplétifs n'étaient pas les seuls Algériens enrôlés du côté de la France. On peut citer deux autres catégories : les militaires, engagés ou appelés du contingent, et les civils liés à l'administration coloniale, maires, caïds, gardes champêtres. Supplétifs, soldats réguliers de l'armée française et civils profrançais ont tous partagé un destin commun en 1962. Mis entre guillemets, le terme « harkis » recouvre, pour les besoins de mon étude, toutes ces réalités.



Pierre Daum
Journaliste
et auteur du
Dernier Tabou,
éditions Actes
Sud, 2015

Ces harkis restés en Algérie forment un continent totalement inconnu de la société algérienne. Comment avez-vous retrouvé leur trace ?

PIERRE DAUM C'est depuis la France que j'ai remonté le fil qui m'a conduit jusqu'à eux. En Algérie, la question des harkis reste un tabou solidement ancré. Aucune structure ne les fédère. J'ai été informé de leur existence par Fatima Besnaci-Lancou, fille de harki, historienne. Elle recevait, via le site de son association Harkis et droits de l'homme, des messages désespérés de harkis ou d'enfants de harkis en provenance d'Algérie. J'ai pris contact avec leurs auteurs, qui, à leur tour, m'ont mis en relation avec d'autres harkis restés en Algérie. Dans les villages que ces hommes ont regagnés après l'indépendance, une sorte de pacte de silence s'est noué. Pour recueillir leurs témoignages, il a fallu mettre en confiance ces personnes, qui vivent depuis un demi-siècle dans la peur et l'opprobre social.

Ces témoignages dessinent des parcours qui ne relèvent pas de choix idéologiques...

PIERRE DAUM D'autres chercheurs ont déjà montré que les motivations d'engagement des harkis ne relevaient pas de choix idéologiques. La comparaison avec le phénomène collaborationniste en France durant l'occupation nazie est idiote, elle n'a pas lieu d'être et brouille la compréhension des faits. Les derniers à prétendre encore que les harkis étaient guidés par des choix idéologiques sont les auteurs des manuels d'histoire algériens et, en France, les nostalgiques de l'Algérie française. Depuis 1962, l'extrême droite française n'a eu de cesse d'instrumentaliser les harkis en les présentant comme de grands patriotes, par contraste avec les combattants de l'ALN, désignés comme des terroristes.

Sur le rôle de la France, pourquoi accrédez-vous la thèse de l'« abandon » des harkis ?

PIERRE DAUM C'est un sujet passionnel. Je l'ai abordé sans idées arrêtées. J'ai constaté au fil de ma recherche qu'il y avait eu un abandon prémédité, institutionnalisé, organisé



OCTOBRE 1960. DES HABITATIONS RASÉES PAR L'ARMÉE FRANÇAISE EN ALGÉRIE. UN HARKI CONTEMPE LES RUINES. PHOTO M. GARANGER / EPICUREANS

ENTRETIEN

« Harkis, la mauvaise conscience algérienne »

Le journaliste Pierre Daum a enquêté sur les supplétifs et les civils profrançais restés en Algérie après 1962. Ses travaux contredisent la thèse d'un massacre généralisé des harkis.

par les plus hautes instances de l'État français. Avec des motivations diverses, au premier rang desquelles le racisme. Je pense aux propos ahurissants du général de Gaulle, dignes des pires jeux de mots lepénistes : « *Les Arabes sont les Arabes, les Français sont les Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui, demain, seront peut-être vingt millions et après-demain quarante ? (...) Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées !* » En février 1962, les autorités politiques et militaires françaises promettaient aux harkis qu'ils conserveraient leur nationalité française quoi qu'il arrive. Cinq mois plus tard, de Gaulle publiait un décret retirant la nationalité française à ces hommes et à leurs familles, au mépris du droit. C'est une trahison toujours douloureusement ressentie par les harkis restés en Algérie.

Vous dépeignez le tableau d'une ségrégation sociale transmise aux enfants de ces harkis restés en Algérie. Pourquoi cette mise au ban ?

PIERRE DAUM Il n'y a pas eu en 1962, contrairement aux idées reçues véhiculées en France, de massacre généralisé des harkis. Il y a eu des assassinats, des exécutions sommaires au terme de « procès » improvisés et expéditifs, mais la plupart des « harkis » sont restés vivre en Algérie. Ces « harkis » sont la cible d'une relégation sociale qui se per-

pétue ad vitam aeternam et frappe leurs descendants. Pourquoi ? On peut avancer plusieurs hypothèses. La mienne est la suivante : les harkis représentent une sorte d'écran de projection de la mauvaise conscience algérienne, ultime produit de cent trente années d'oppression coloniale. L'ensemble de la société algérienne s'est retrouvée, malgré elle, piégée dans un tissu de compromissions avec l'opresseur. C'est le propre du fait colonial. Or, en 1962, le nouveau pouvoir a empêché la société algérienne d'engager un travail de digestion de ce passé colonial, en lui imposant une vision manichéenne et fautive, opposant la figure du résistant héroïque à celle du traître harki. Les Algériens ont été sommés de se ranger d'un côté ou de l'autre. Aujourd'hui, le mot « harki » est lesté d'une incroyable charge injurieuse : en rejetant le « harki » dans l'opprobre, dans une altérité radicale, on se range du côté des « héros ». C'est une façon pour la société algérienne d'extirper ce sentiment diffus de culpabilité hérité de la colonisation. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ROSA MOUSSAOUI

Pierre Daum participera à une rencontre avec l'historien Alain Ruscio au village du livre de la Fête de l'Humanité, dimanche 13 septembre à 14 h 15.

Fête de l'Humanité